

- 45^{ème} Assemblée générale -

En raison de la crise COVID 19, l'Assemblée générale 2020 de la DER a été annulée. Les membres distributeurs sont invités à approuver la gestion de l'exercice 2019 par le Comité et à donner décharge au Caissier pour l'exercice écoulé en se rendant sur le site de la DER pour voter.

Ordre du jour de l'Assemblée générale « virtuelle »

- PV de l'Assemblée générale 2019 à Boudry
- Rapport du Comité
- Comptes 2019, rapports du caissier et des vérificateurs des comptes
- Approbation des comptes 2019 et décharge au comité et rendant-compte
- Budget 2020
- Nominations statutaires
 - a) comité de direction
 - b) organe de révision

• 1 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 mai 2019 à Boudry

Le procès-verbal est disponible sur le site internet de la DER pour l'ensemble des membres.

http://www.distributeursdeau.ch/documents/der_doc_0134.pdf

• 2 Rapport du Président

Depuis la dernière AG, le comité s'est réuni à 4 reprises.

Outre l'organisation de la Journée technique 2020, le Comité a réuni 2 groupes de travail pour discuter et amender des projets de révision de la réglementation SSIGE, en particulier les Règlements GW1, 101 et 102 (Qualifications des installateurs agréés) ainsi que la Directive W 1019 (gestion des conflits dans les zones de captage). Le Comité remercie les personnes impliquées dans ces groupes de travail, toutes membres du pool de spécialistes organisé en 2018 et 2019.

Au 31 décembre 2019, la DER comptait 276 membres répartis comme suit :

- 160 Membres Distributeurs
- 90 Membres Prestataires
- 6 Services cantonaux

• 3 Rapports du Caissier et des vérificateurs des comptes

Rapport du caissier

Stéphane Storelli, caissier, présente les comptes 2019 et le budget 2020

Les comptes 2019

Les produits totalisent CHF 62'695.- et les dépenses CHF 57'188.50, ce qui nous laisse un exercice bénéficiaire.

Les cotisations de nos membres totalisent CHF 30'703.-.



La journée technique qui avait été organisée à Yverdon sur le thème « Economies d'eau, quel impact pour les distributeurs » a généré CHF 23'392.- de recettes pour CHF 23'922.55 de dépenses, soit un léger déficit de CHF 530,50.

L'assemblée générale 2019 organisée dans les Gorges de l'Areuse par nos amis de VITEOS a généré CHF 8'600.- de recettes pour CHF 7'123.50 de dépenses, soit un bénéfice de CHF 1'476.50.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de (1) le secrétariat pour CHF 12'000.- correspondant au défraiement annuel de Philippe Collet, (2) les dons, jubilaires, cadeaux divers pour CHF 4'615.50 correspondant au don versé au vainqueur du BlueArk Challenge et à la revue Reflets, (3) les frais usuels d'administration et de comité pour CHF 9'013.20 et divers frais relatifs au site internet et au compte postal.

Au bilan, notons que le montant conséquent des passifs de régularisation de CHF 19'940.- s'explique notamment par le fait que bon nombre des finances d'inscription à la journée technique du 5 février 2020 ont été versées à fin 2019.

Avec un bénéfice de l'exercice 2019 qui se monte à CHF 5'506.50, la fortune de l'association passe de CHF 60'163.84 à fin 2018 à CHF 65'670.34 au 31 décembre 2019.

Rapport de vérification des comptes

Le rapport de nos deux vérificateurs, à savoir Pierre-Alain Barthe, directeur du SEF, le Syndicat pour l'Alimentation des Franches-Montagnes en eau potable, et Christian Rochat, responsable de la production d'eau chez VITEOS SA à Neuchâtel recommande d'approuver les comptes 2019 et de nous en donner décharge.

Lors de la séance de vérification des comptes, il a été recommandé de veiller à ce que la fortune de la société n'excède pas sa valeur actuelle - à des fins notamment d'optimisation fiscale - et qu'une donation conséquente y soit envisagée comme ce fut déjà le cas par le passé avec le musée des bisses d'Ayent.

• 5 Approbation des comptes 2019, et décharge au comité et au rendant-compte

Au vu des éléments fournis, le Comité demande aux Membres Distributeurs d'approuver les comptes de l'exercice 2019, puis de donner décharge au comité et au rendant-compte, en se rendant sur le site de la DER pour voter.

Le budget 2020

Le budget 2020 est équilibré à hauteur de CHF 60'000.-

Le montant de cotisations des membres y est stabilisé à CHF 30'000.-.

Les recettes de la journée techniques anticipent déjà le succès historique avec des recettes à hauteur de CHF 30'000.- et des dépenses de l'ordre de CHF 20'000.-.

En raison du COVID-19, les recettes de l'Assemblée générale sont nulles, alors qu'un montant de dépenses de l'ordre de CHF 2'000.- est réservé pour les tâches liées à sa virtualisation.

Le mandat pour le secrétariat et l'organisation des événements est reconduit à hauteur de CHF 12'000.-.

Le montant destinés aux dons, jubilaires, cadeaux et comité est augmenté à hauteur de CHF 6'000.-.

Les frais d'administration et de comité sont prévu à hauteur de CHF 15'000.- au lieu des CHF 9'000.- habituels, en raison notamment de l'accueil quadriennal prévu en automne du comité des distributeurs d'eau tessinois.

Les frais liés au site internet sont de CHF 5'000.- dans le but de financer la réalisation des webservices liés à la comptabilité et au suivi des recettes et dépenses par le secrétariat et les co-organisateurs des futurs événements de l'association (journées techniques, assemblées générales).



distributeurs d'eau romands

	Bilan au 31.12.2019 CHF	Bilan au 31.12.2018 CHF
Actifs		
Poste compte no 10-17296-0	77'800.34	79'715.84
Actifs de régularisation	100.00	-
Débiteurs	7'010.00	
Total des Actifs	84'910.34	79'715.84
Passifs		
Passifs de régularisation	19'240.00	19'552.00
Capital / fortune propre	65'670.34	60'163.84
Total des Passifs	84'910.34	79'715.84

	Comptes de résultat		
	Budget 2020 CHF	2019 CHF	Budget 2019 CHF
Produits			
Cotisations membres	30'000.00	30'703.00	30'000.00
Recettes journées techniques	30'000.00	23'392.00	20'000.00
Recettes assemblée générale	-	8'600.00	14'000.00
Produits financiers		-	10.00
Total des Produits	60'000.00	62'695.00	64'010.00
Charges			
Organisation journées techniques	20'000.00	23'922.55	20'000.00
Organisation assemblée générale	2'000.00	7'123.50	16'000.00
Secrétariat	12'000.00	12'000.00	12'000.00
Dons, jubilaires, cadeaux divers	6'000.00	4'615.50	4'000.00
Frais d'administration, comité	15'000.00	9'013.20	9'000.00
Frais site internet	5'000.00	130.70	2'000.00
Frais financiers		383.05	110.00
Total des Charges	60'000.00	57'188.50	63'110.00
Résultat de l'exercice	-	5'506.50	900.00

Le caissier : Stéphane Storelli
Le Châble, le 19 avril 2020



• **8 Nominations statutaires**

Election du Comité :

Selon les statuts, article 6.3.1, le Comité est composé de sept membres actifs désignés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et rééligibles pour trois termes de deux ans, soit huit ans au maximum.

Marcel Meyer, élu en 2014, arrive au terme de son 3^e mandat de 2 ans. Le Comité propose de l'élire pour un 4^e et dernier mandat.

Stéphane Storelli, élu en 2016, arrive au terme de son 2^e mandat de 2 ans. Le Comité propose de l'élire pour un 3^e mandat.

Olivier Paschoud élu en 2018, arrive au terme de son 1^{er} mandat de 2 ans. Le Comité propose de l'élire pour un 2^e mandat.

Pierre Castella, élu en 2016 a donné sa démission. Pour le remplacer le Comité propose d'élire Dominique Progin, Gruyère Energie, pour représenter le canton de Fribourg.

Le comité se composera donc de :

- Sébastien Apothéloz, Service de l'eau, Lausanne, président (réélu en 2019)
- Olivier Chuat, Viteos SA, La Chaux-de-Fonds, membre (réélu en 2017)
- Blaise Jeanneret, SIG, Genève, membre (réélu en 2017)
- Marcel Meyer, Entreprise du Gaz SA, Porrentruy, membre (réélu en 2020)
- Olivier Paschoud, SIGE, Vevey, membre (réélu en 2020)
- Stéphane Storelli, ALTIS, Bagnes, caissier (réélu en 2020)
- Dominique Progin, Gruyère Energie, Bulle, membre (élu en 2020)

Élection des vérificateurs des comptes :

M. Pierre Alain Barthe arrive au terme de son mandat de vérificateur, le président la remercie pour son travail et son dévouement.

Christian Rochat, Viteos SA, devient 1^{er} vérificateur.

Jean-Bernard Guillet, SIG, officiera comme 2^{ème} vérificateur.